



Libreville, le 04 juin 2022

LETTRE N°203/CEEAC/COM/COMAR-CEEAC/22

chers frères et sœurs,

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens de l'Afrique centrale,

La façade maritime de l'Afrique centrale est endossée à l'océan Atlantique et s'étend sur 3.307 Km de la frontière de l'Angola avec la Namibie au Sud, jusqu'à la frontière du Cameroun avec le Nigéria au nord.

La façade maritime de notre région, qui couvre une partie importante de la mer du Golfe de Guinée, est une route maritime stratégique pour les armateurs du monde entier, car elle se présente comme le lien le plus proche entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, ainsi qu'une route ouverte, libre des obstacles naturels que renferment ses concurrents.

S'étendant sur une superficie d'environ 1.225.000 km², le domaine maritime de l'Afrique Centrale regorge d'une immense quantité de ressources halieutiques, de terres rares, de nodules polymétalliques et autres. Ces ressources, exploitées dans le cadre d'activités économiques, principalement opérées par les « partenaires » de la région, sont potentiellement un grand moteur de croissance économique des Etats et de l'amélioration des conditions de vie de plus de 200 millions d'habitants que compte aujourd'hui l'Afrique Centrale. En 2050, cette population pourrait atteindre 400 millions, soit autant de bouches à nourrir et proportionnellement des emplois à créer.

En effet, une telle superficie maritime, qui se complète par les eaux intérieures tels que les lacs et autres voies navigables emblématiques, offre à la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale, un vaste potentiel de développement de l'économie bleue, c'est-à-dire de l'ensemble des activités économiques basées sur les océans, les mers, les rivages et les berges ainsi que les lacs, les fleuves, les cours d'eau, les zones inondées et les nappes souterraines. Ces activités directes ou dérivées vont de la pêche à l'exploitation minière et minérale sous-marine en passant par l'aquaculture, le tourisme, la désalinisation des eaux, les transports, la construction navale, l'énergie, la bio prospection, etc...

La 22^e Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) a labélisé l'économie bleue comme étant la « Nouvelle frontière de la Renaissance Africaine ». Ceci au regard du rôle essentiel de l'économie bleue dans la transformation structurelle de l'Afrique, la croissance économique durable et



le développement social, et au regard de sa contribution dans la balance des potentiels géostratégiques au profit de l'Afrique.

Selon l'OCDE, les océans apportent chaque année à l'économie mondiale une valeur ajoutée de 1 500 à 3.000 milliards de dollars. Toutefois, notre économie bleue, malgré son immense potentiel, ne représente actuellement qu'un faible pourcentage de notre PIB cumulé régional.

La croissance économique basée sur la mer est directe, et immédiatement dépendante de la sûreté et de la sécurité de l'environnement marin, ainsi que de sa gouvernance et de la santé des océans. En effet, la plupart des populations riveraines vivent principalement des activités de pêche traditionnelle, avec des moyens rudimentaires comme des pirogues, des petits filets et du maraîchage. Ces activités sont régulièrement menacées par la pêche industrielle, parfois illégale, non déclarée et non règlementée (pêche INN), ce qui spolie les populations et pousse ces dernières à mener ou soutenir des activités illicites en mer comme la piraterie, le brigandage et l'immigration clandestine entre autres. Par ailleurs, la santé des océans, mers, lacs, fleuves, cours d'eau, zones inondées et nappes souterraines, capitale pour la vie et le développement de leurs ressources est également essentielle dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, nos mangroves et autres habitats végétaux marins sont des « puits de carbone bleu » qui peuvent fixer les émissions de CO2 et servir de remparts contre les tempêtes et les inondations côtières.

En Afrique Centrale, la conscience de l'importance de la mer pour le développement économique et social se manifeste particulièrement à partir des années 2000. Une illustration pratique de cette prise de conscience est l'adoption, le 24 octobre 2009, du Protocole de Kinshasa sur « la stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer des Etats membres », ainsi que la mise en place d'une Conférence Maritime dans le cadre du Comité de Paix et Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC.

Cependant, la Conférence Maritime qui devrait chaque année rassembler les décideurs des Administrations impliquées dans l'Action de l'Etat en mer (AEM) de nos Etats membres aux fins d'en apprécier la gouvernance et l'approche de sécurité développée n'a jamais eu lieu. De même, l'architecture de sécurité maritime de notre espace régional n'a pas été mise en place dans sa totalité.

Pour faire face à cette situation, la XXe Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, tenue à Kintélé, en République du Congo, le 19 janvier 2022, a « instruit la Commission d'œuvrer à la convocation de la première Conférence Maritime de la CEEAC, sur la base des acquis de la Conférence conjointe des Chefs d'Etat CEEAC-CEDEAO tenue à Yaoundé en juin 2013, en adoptant une approche fondée sur la logique mer-sécurité-développement et en coordination avec la Commission du Golfe de Guinée ».

L'institutionnalisation de la Conférence Maritime annuelle de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale s'inscrit dans le cadre de cette directive des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC. Elle s'inscrit également en droite ligne de la Stratégie Africaine Intégrée pour les Mers et les Océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050) adoptée pendant la 22e Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA de janvier 2014 à Addis Abeba (Éthiopie). Entre autres concepts, cette Stratégie RECONNAIT que les océans et les mers de l'Afrique sont indispensables au développement durable du continent et qu'ils occupent une place cruciale dans l'Agenda de développement post-2015 et dans la formulation des Objectifs de développement durable (ODD).



En effet, la Vision stratégique générale de la Stratégie AIM 2050 vise à favoriser la création de plus grandes richesses à partir des fleuves et lacs, des océans et des mers de l'Afrique en développant une économie bleue florissante, durable, sécurisée et respectueuse de l'environnement. Dans cette perspective, en considérant la trilogie mer-sécurité-développement fixée par la XXe Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, la Commission de la CEEAC est à pied d'œuvre pour développer trois (03) stratégies : a) de l'Économie Bleue durable, b) de la Gouvernance de son milieu marin élargi aux eaux intérieures et c) de la sûreté et la sécurité maritimes. Il s'agira de stratégies visant à rendre plus durables et plus productives les valeurs océaniques ainsi que celles des mers, des rivages et des berges, des lacs, des fleuves, des cours d'eau, des zones inondées et des nappes souterraines de la région pour les transformer en moteurs de notre compétitivité et de notre développement socio-économique.

Pour ce faire, nous avons voulu impliquer toutes les filles et les fils de notre région, vous, les Citoyens de l'Afrique Centrale, en vue d'une meilleure appropriation de ces stratégies pour les rendre plus dynamiques et ancrées sur nos réalités. Voilà pourquoi, treize années après l'adoption de notre Protocole de Kinshasa, nous avons de nouveau rendez-vous avec notre histoire. Une histoire qui nous interpelle sur le passé-composé de notre espace maritime, de son présent mais surtout de son avenir.

Chers frères et sœurs, voilà pourquoi, à ce sujet, nous souhaitons recueillir vos avis et commentaires sur ce que vous pensez :

- de l'économie bleue, de la durabilité et des perspectives de ses différents secteurs ;
- des enjeux et défis stratégiques de notre économie bleue et de son positionnement sur la voie de la croissance et de la réussite ;
- de l'inclusion et de la diversité afin de garantir la création des richesses et la croissance de l'économie bleue durable dans la zone CEEAC ;
- de l'harmonisation des mécanismes de gestion (lois, procédures, institutions, etc.) du domaine maritime de la région.

Vos commentaires et observations nous guideront dans l'élaboration et la mise en œuvre de notre stratégie relative à l'économie bleue durable. En un mot, ils permettront de mieux orienter les activités et les investissements subséquents. Ils contribueront également à déterminer comment nous travaillerons avec toutes les parties prenantes, y compris les Communautés locales et les partenaires internationaux.

N'hésitez pas à envoyer vos observations, commentaires et recommandations au Secrétariat du Comité d'organisation de la première Conférence Maritime de la CEEAC, par email à samuel.kamedomguia@ceeac-eccas.org bonheur.djerabe@ceeac-eccas.org; francois.koko@ceeac-eccas.org; ou par WhatsApp au numéro (+237 699 69 69 69).

Dans le document en annexe, nous avons listé quelques pistes de réflexion à explorer pour développer la Stratégie de l'Économie Bleue Durable de la CEEAC. Bien évidemment, la liste n'est pas exhaustive, raison pour laquelle nous avons besoin de vous.



Vous avez donc voix au chapitre ! Le chapitre inaugural de l'urgence et de la pertinence de notre action sur le développement de notre espace maritime régional s'écrit avec vous.

Je vous exhorte donc toutes et tous, citoyennes et citoyens de la CEEAC, en particulier les jeunes et les femmes, à participer massivement et activement à ce processus dit « Ce que nous voulons ». Ce faisant, vous contribuerez à jeter les bases d'une stratégie de l'économie bleue durable qui permettra de construire un avenir meilleur, tout en bleu, pour nous-mêmes et pour les générations futures.

Soyez les entrepreneurs d'une nouvelle culture des mers et des océans qui n'en fera plus des vecteurs de souffrances, des lieux infestés de cosmogonies et de manifestation de notre impuissance, de notre inaction, mais des espaces de construction du progrès, de prospérité, de liberté et de bien-être humain.

Soyons les artisans de la Stratégie de l'Economie Bleue Durable de l'Afrique centrale, « notre stratégie ».

Je remercie à l'avance toutes celles et tous ceux qui y contribueront.

Bon vent à toutes et à tous.


Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO
Président de la Commission de la CEEAC

